



## **Rapport d'activité 2008**

Présenté au conseil de gestion le 10 mars 2009

### **Introduction**

L'année 2008 consacre les débuts effectifs du parc naturel marin d'Iroise. Le conseil de gestion du 19 décembre 2007 a procédé à l'élection de son Président Pierre MAILLE, de ses deux vice-Présidents André TALARMIN et André LE BERRE et de son bureau.

### **Installation de l'équipe du parc**

L'équipe du parc s'est renforcée pour atteindre 16 agents. Les affectations se sont échelonnées tout au long de l'année notamment pour les chargés de mission arrivés entre septembre en novembre. La composition de l'effectif des agents de terrain est originale dans la mesure où se côtoient des agents issus des corps de l'Environnement : techniciens et agents techniques et des corps des Affaires Maritimes : contrôleur et syndic des gens de mer.

L'équipe est répartie sur deux sites : Douarnenez et Le Conquet. Le siège du parc situé au Conquet a été livré au cours de l'été après de gros travaux de rénovation conduit par la Communauté de communes du Pays d'Iroise. Les agents en poste à Douarnenez sont encore dans des locaux provisoires dans l'attente de la rénovation des bâtiments situés sur l'île Tristan (installation prévue au premier semestre 2010).

Les agents affectés au parc ont bénéficié de plusieurs formations nautiques et environnementales adaptées au secteur de l'Iroise afin de compléter leur expertise personnelle. De nombreuses sorties terrains ont ainsi été réalisées pour connaître les caractéristiques de la zone maritime mais aussi les acteurs professionnels et de loisirs qui la fréquentent.

## **L'application des orientations de gestion**

Dans l'attente de la réalisation de son plan de gestion, les agents du parc ont mené des actions sur le terrain en partenariat étroit avec des acteurs professionnels ou scientifiques locaux.

### **1-Etude sur les répulsifs à mammifères marins**

Conformément au règlement européen n° 812-2004, les patrons des navires fileyeurs de plus de 12 mètres sont tenus d'équiper leurs filets de dispositifs acoustiques (Pingers) pour éloigner les mammifères marins et réduire les captures accidentelles et accessoires de cétacés. Le règlement concerne l'ensemble de la bande côtière bretonne où l'usage du filet est en très net développement depuis plus d'une décennie maintenant.

Le Parc naturel marin d'Iroise conduit depuis avril 2008, pour le compte du Ministère de l'agriculture et de la pêche une étude pour notamment évaluer l'efficacité de répulsifs acoustiques montés sur des filets de pêche. Ce travail réalisé en partenariat avec Ifremer, Océanopolis Brest, Le comité régional des pêches et les comités locaux des pêches du Nord-Finistère et d'Audierne doit prendre fin au milieu de l'année 2009.

### **2- Participation au village des sciences pendant les fêtes de Brest 2008**

Les agents du parc ont participé à l'animation du village des sciences de Brest 2008 avec les centres de recherches locaux (Océanopolis, Ifremer, le SHOM, la station biologique de Roscoff)\_pour présenter les richesses de l'écosystème de l'Iroise notamment les laminaires auprès du très large public présent.

### **3- Suivi des cétacés**

Depuis de nombreuses années le laboratoire d'étude des mammifères marins d'Océanopolis a assuré seul le suivi des populations de cétacés (dauphins) et pinnipèdes (phoques) de l'Iroise. Les travaux issus de l'analyse de données accumulées depuis plus d'une décennie ont d'ailleurs largement contribué à la définition et à la pertinence du périmètre du parc naturel marin. Le parc a commencé à collaborer avec Océanopolis pour effectuer par lui-même ce comptage dans les eaux de Molène et Sein.

### **4- Suivi de la diversité des algues brunes (Ecokelp)**

La connaissance de l'évolution du champ d'algues molénaïses qui assure à lui seul 60 % de la production goémonière nationale est importante. Les professionnels sont confrontés depuis plusieurs années à des variations importantes dans le recrutement. Ils souhaitent avoir des éléments précis de diagnostic et d'explication

Le programme international Ecokelp est financé par l'Agence Nationale de la Recherche pour caractériser la diversité des populations de grandes algues brunes, analyser leurs réponses à différentes pressions de sélection (naturelles et anthropiques) et à proposer des scénarios de fonctionnement et d'évolution dans leur habitat.

Depuis juin 2008, le Parc a intégré ce programme et pris en charge le suivi de terrains de zones témoins dont les résultats sont analysés par les équipes de la station biologique de Roscoff.

### 5- Espèces invasives

Plusieurs organisations professionnelles de la pêche ont signalé un développement préoccupant des populations d'étoiles de mer dans la baie de Douarnenez qui pourrait à terme affecter les pêcheries côtières.

Le Parc a contacté le laboratoire d'étude de l'environnement marin de l'Institut Universitaire et Européen de la mer (Université de Bretagne Occidentale) pour obtenir des informations sur cette préoccupation. Monique Guillou chercheur en écologie marine à l'IUEM (laboratoire LEMAR UMR CNRS/UBO 6539) et spécialiste des échinodermes a proposé de reconduire une mission de suivi de cette espèce sur le modèle de travaux réalisés par le passé à savoir des pêches expérimentales.

Cette mission qui s'est déroulée en octobre a fait l'objet d'un compte rendu public sous forme d'une conférence réunissant plusieurs scientifiques expert de cette baie le 12 décembre à Douarnenez. Cette conférence introduite par Monsieur William BOULIC, président de la communauté de communes de Douarnenez a été un grand succès public (plus de 150 participants).

### 6- Création d'un groupe de travail pour réaliser une cartographie des champs d'algues

Le champ d'algues molénais est un habitat d'intérêt communautaire mais aussi la principale zone de production pour la flottille goémonière finistérienne. Or, il est mal connu tant pour ce qui concerne les populations que la biomasse exploitables.

Compte tenu de l'enjeu et des difficultés techniques, le Parc a pris l'initiative de constituer un groupe de travail associant l'ensemble des professionnels (Comité des pêches, chambre syndicale des algues marines), experts (Ifremer, IUEM, Ceva, Station biologique de Roscoff, Shom, Agence des aires marines protégées) et personnalités qualifiés susceptibles d'apporter un éclairage méthodologique pour acquérir une connaissance de cette zone.

Deux réunions se sont tenues à partir de septembre qui ont abouti à une méthodologie commune d'inventaire initial faisant appel à une combinaison de techniques acoustiques.

### 7-Création d'un label pour les ormeaux de l'île Molène

La pêche professionnelle d'ormeaux est très encadrée avec une taille minimale de capture fixée à 9 cm, un régime de licence spéciale de pêche et un quota annuel par pêcheur. Pour valoriser cette production raisonnée et soutenir l'activité maritime insulaire le Parc a conduit une démarche de labellisation de ce mollusque en partenariat avec le comité local des

pêches du Nord Finistère et Normapêche Bretagne. Ce label est effectif depuis le 12 décembre.

### **La construction du plan de gestion**

Le plan de gestion détermine les mesures de protection, de connaissance, de mise en valeur et de développement durable à mettre en œuvre dans le parc naturel marin. Il comporte un document graphique indiquant les différentes zones du parc et leur vocation.

Le plan de gestion est un instrument de planification de long terme (durée de vie de 15 ans).

Le plan est élaboré sous la direction du conseil de gestion et validé par ce même conseil en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux et des partenaires institutionnels. Il sera régulièrement évalué et se déclinera en programmes d'actions annuels. Il décline les orientations de gestion, qui en constituent l'ossature.

Le décret de création du parc naturel marin d'Iroise prévoit que le plan de gestion est adopté avant octobre 2010.

Sur proposition du Président, le conseil de gestion réuni le 23 septembre 2008 a validé l'architecture globale du plan, la méthodologie d'élaboration et un calendrier de travail.

Le conseil a souhaité que ce plan fasse l'objet d'une large concertation tout au long de son élaboration.

## **Annexes :**

- 1- Composition du conseil de gestion
- 2- Bilan

Annexe 1

**Conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise**

titulaires		structure	suppléants	
Hervé	TRAVERT	Commandant zone maritime Atlantique	Yves	POSTEC
Françoise	NOARS	Directrice régionale de l'environnement	Michel	BACLE
Philippe	ILLIONNET	Directeur régional des affaires maritimes	Daniel	LE DIREACH
Jean-Christophe	VILLEMAUD	Direction départementale de l'équipement	Xavier	LA PRAIRIE
François	BONNET	Direction départementale de l'agriculture et de la forêt	Stéphan	GAROT
Damien	SIESS	Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement	Pierre	CRENN
Janick	MORICEAU	Région Bretagne	Gérard	MEVEL
Pierre	MAILLE	Département du Finistère	Chantal	SIMON-GUILLOU
Jean-François	ROCHER	Commune de l'île Molène	Daniel	MASSON
Jean-Pierre	KERLOC'H	Commune de l'île de Sein	Serge	COATMEUR
François	CUILLANDRE	Communauté urbaine Brest métropole océane	Thierry	FAYRET
André	TALARMIN	Communauté de communes du pays d'Iroise	Raymond	MELLAZA
Xavier	JEAN	Communauté de communes du pays d'Iroise	Jean-Michel	CROGUENNOC
Daniel	MOYSAN	Communauté de communes de la presqu'île de Crozon	Paul	KERSALE
Raymond	LE BOT	Communauté de communes du pays de Châteaulin	Didier	PLANTE
William	BOULIC	Communauté de communes du pays de Douarnenez	Martine	LE GOFF
Jean-Jacques	DUCHENE	Syndicat mixte du Parc naturel régional d'Armorique	Roger	MELLOUET
André	LE BERRE	Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins	Gérald	HUSSENOT
Philippe	DUVAL	Comité local des pêches maritimes et des élevages marins Le Guilvinec	Robert	BOUGUEON
Roland	GARGADENNEC	Comité local des pêches maritimes et des élevages marins Audierne	Michel	MOAN
Bruno	CLAQUIN	Comité local des pêches maritimes et des élevages marins Douarnenez	Erick	GUEGAN
Jean-Pierre	CARVAL	Comité local des pêches maritimes et des élevages marins Nord-Finistère	Jean-Jacques	TANGUY
François	SPINEC	Représentant pêcheurs des îles	Aurélien	MASSON

Caroline	LE SAINT	Section régionale de la conchyliculture	Michel	DIVERRES
Alain	HINDRE	Chambre d'agriculture du Finistère	André	SERGENT
Eric	MAREC	Chambre syndicale des algues marines	Christine	BODEAU
Jacques	KUHN	Chambre de commerce et d'industrie de Brest	Pierrick	JONCOUR
Jean-Luc	FICHET	Comité départemental du tourisme	Fabienne	GRAF
Patrick	KERVERDO	Union nationale des industries de carrières et matériaux de Bretagne	Pierre	LE COZ
Jacques	CORNEC	Fédération française des pêcheurs en mer	Louis	MORVAN
Paul	MAREC	Fédération française d'études et de sports sous-marins	Patrice	PETIT DE VOIZE
Paul	VINAY	Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France	Jean	KIFFER
Dominique	TRETOUT	Nautisme en Finistère	Jean	KERHOAS
Pascal	BENARD	Association pour la promotion des classes de mer en Bretagne	Yann	GONTHIER
Christian	GUIVARCH	Représentant d'une association insulaire des usagers de la mer	Marcel	MASSON
Pierre	MENEZ	Fédération départementale des chasseurs du Finistère	Bruno	LANCIEN
Joël	PERROT	Représentant d'une association locale d'usagers	Albert	CAM
Louis	BRIGAND	Association Bretagne vivante	Arnaud	DOLLE
Alain	MADEC	Association Eaux et rivières de Bretagne	Fabrice	ARDHUIN
Eric	HUSSENOT	Océanopolis		
Pierre-Philippe	JEAN	Association des îles du Ponant		
Loïc	ANTOINE	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer		
David	NELSON	Institut Universitaire Européen de la Mer		
Christophe	ROUSSEAU	Centre de documentation, de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux		
Patrick	DION	Centre d'études et de valorisation des algues		
Bernard	FICHAUT	Organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale d'Iroise		
Denis	BREDIN	Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres		
Pierre	YESOU	Office national de la chasse et de la faune sauvage		

Annexe 2

**Bilan 2008 (en euros)**

réalisation d'actions (application des orientations de gestion)	187 651
déplacements personnel (réunions, colloques)	25 013
formation du personnel (sécurité, environnement marin)	29 280
frais de structure (loyer, mobilier, fluides)	123 983
frais de personnel (salaires+charges)	480 508
<b>Total dépenses 2008</b>	<b>846 435</b>